



Associazione Italiana dei Magistrati per i minorenni e per la famiglia
Aderente alla "Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille"

- Zone Nord -

Castiglione delle Stiviere (Mantova)
Ecole de Formation du personnel de la jeunesse
16-18 Septembre 2005

VENDREDI 16 Septembre 2005

16.30 Assemblée des Associés de la Zone Nord de l'AIMMF:

- Compte rendu de l'activité des sections et des initiatives de l'AIMMF au niveau nationale et de la Zone;
- Election du Délégué de la Zone Nord de l'AIMMF pour la période 2006-2008.

SAMEDI 17 Septembre 2005

Séminaire : « Enfants et familles dans le droit internationale »

09.00 Présentation du Séminaire et ouverture des travaux

09.30

1. **Les droits des enfants au niveau Européen, quelle application concrète?** Joseph Moyersoen, Juge Auxiliaire au Tribunal de la Jeunesse de Milan;
2. **La protection internationale de l'enfant: l'intervention d'urgence du Juge Italien entre la Convention de la Haye du 5 Octobre 1961 et l'art. 37 de la Loi n.184 du 4 Mai 1983,** Graziana Campanato, Conseiller de la Cour de Cassation;

10.30 – 11.00 – Pause

3. **La protection internationale de l'enfant: l'intervention du Tribunal de la Jeunesse en cas de soustraction des enfants,** Luigi Fadiga, Président de la Section enfant et famille de la Court d'Appel de Rome;
4. **Les principes élaborés par la jurisprudence de la Court de Strasbourg et de Luxembourg en matière d'enfants et famille,** Maria Giovanna Ruvo, représentant de l'Association Italienne des Avocats pour l'Enfant (Camera Minorile de Rome)

12.00-13.00

Débat

Clôture des travaux du Séminaire

16.00 – 19.30 Table Ronde: « Lignes d'adresse du système de Justice Juvenile en matière civile en Europe »

Comparaison parmi les représentants européens de l'AIMJF

ASPECTS LOGISTIQUES

Le Séminaire et l'Assemblée des Associés auront lieu à l'Ecole de Formation du personnel de la jeunesse - Castiglione delle Stiviere (Mantova). Pour les Associés intéressés, l'Ecole disposera de l'hébergement pour les nuits du 16 et 17 Septembre, les coûts sont à la charge des participants.

Les réservations pourront se faire par e-mail à l'adresse du Délégué luciano.spina@giustizia.it , où par fax au numéro **0461-230456**, à l'attention du soussigné.

Le Délégué de la Zone Nord de l'AIMMF
- Luciano Spina -